

reprises à des débats portant sur une décision à prendre à cet égard. A mon avis ce n'est pas uniquement pour des motifs économiques que nous maintenons des chantiers navals des deux côtés du continent, mais aussi pour des raisons intéressant la défense nationale. Parallèlement, je préconiserais la même mesure en ce qui concerne l'aviation. Je crois que le ministre peut considérer ce problème sous un autre angle. On l'accuse de prendre des mesures dans des régions appelées des régions désignées, menacées de chômage; qu'il prenne les devants et agisse avant que le chômage existe pour éviter que n'éclatent des troubles. Par le truchement de divers rapports et en tout cas par le rapport de la Commission Thompson, le ministre est mis au courant à l'avance de la situation grave qui éclatera dans la ville de Winnipeg lorsque 1,000 travailleurs spécialisés seront mis à pied et qu'une proportion de ceux-ci ne trouveront pas d'emplois vacants à la base aérienne de Dorval.

Il me semble qu'il a l'occasion de prendre une initiative avant d'être appelé à désigner une région pour cause de chômage. De plus, j'estime que dans ses projets de développement de l'industrie et de perfectionnement de personnel spécialisé, il devrait faire de son mieux pour maintenir dans la ville de Winnipeg les effectifs ouvriers hautement spécialisés. Cela l'obligerait peut-être à canaliser leur activité dans d'autres domaines assimilés; mais c'est là la raison d'être du ministère. Les deux ministères: l'Industrie et la Production de défense comptent des centaines d'employés capables de venir à bout de ce problème et de trouver une demi-douzaine de solutions; le gouvernement n'aurait qu'à en choisir une. Cela demande tout juste un peu d'imagination et de prévoyance.

En sa qualité de ministre de la Production de défense, il devrait songer très sérieusement et très tôt à ce que son ministère pourrait faire à Winnipeg afin d'utiliser ce groupe d'employés spécialisés. Je ne sais pas exactement de quels avions le ministère de la Défense nationale se servira à l'avenir; toutefois, compte tenu de ses innombrables groupes d'études qui ont siégé depuis trois ans, il doit exister quelques projets dans ce sens dont le ministre de la Production de défense est au courant. Il me semble que ce ministère aurait ainsi l'occasion de maintenir à Winnipeg ce groupe de travailleurs spécialisés. Je ne songe pas un seul instant à faire transférer au personnel de la base d'Air Canada les contrats exécutés présentement par les sociétés Bristol, Standard

et Western Aero pour le compte du ministère de la Production de défense; bien au contraire. Dans le passé, le ministère a très bien fait de conclure avec ces sociétés des contrats de travail aux fins de la défense. Je suis tout à fait d'accord là-dessus.

Pendant notre mandat, l'ancien ministre, M. O'Hurley, partageait grandement l'idée d'établir dans l'Ouest du Canada un centre de main-d'œuvre spécialisée qui serait utile aux fins de la défense. Le titulaire actuel devrait adopter une attitude semblable à cet égard. Il devrait arrêter ses plans pour quelques années à l'avance et voir à ce qu'une partie du travail relatif à l'Aviation royale du Canada—si elle conserve ce nom—soit exécutée à l'avenir dans la ville de Winnipeg par des ouvriers spécialisés qui y sont déjà disponibles et établis, et qui devraient pouvoir continuer à vivre dans cette région du Canada qu'ils ont choisie, plutôt que d'être forcés de déménager ailleurs.

Toujours dans le domaine de la Production de défense, j'aimerais que le ministre nous dise précisément—nous ne pourrions peut-être pas obtenir tous les faits aujourd'hui—quelle est la répartition de ses crédits par régions au pays. Jusqu'à quel point la production de défense se fait-elle dans l'Ouest canadien? Se fait-elle exclusivement dans la région industrialisée qui occupe le Canada central? La question de la décentralisation rallie les Canadiens de l'Ouest et ceux des Maritimes. Bien que nous sympathisons avec nos amis des provinces centrales, nous estimons qu'une partie du travail qui s'y fait serait aussi bien fait ailleurs. Nous aurions dû appliquer la politique exposée par le premier ministre à la conférence fédérale-provinciale et décrite à d'autres occasions.

Jusqu'à quel point le ministre veut-il perfectionner les spécialistes de l'Ouest canadien et la puissance technologique de l'industrie canadienne pour fins de production de la défense? Nous avons remarqué ce qui a été fait durant la guerre quant à la concentration de nos industries de défense au centre du Canada. A l'époque, l'occasion était propice pour diversifier et répartir notre effort de défense, mais rien n'a été fait. Maintenant, dans cette période de guerre froide, nous sommes perpétuellement contraints d'affecter un milliard et demi de dollars ou peut-être davantage à la défense. La chose se répète d'année en année. Jusqu'à quel point élargissons-nous la base de production pour fins de défense au lieu de tout concentrer dans une région du Canada?